

Gestionnaire Immobilier en alternance

CPN8800A - 120 crédits

Modalité(s):

Cette formation est proposée :

- en alternance

Niveau(x) d'entrée : BAC+2

Niveau(x) de sortie : BAC+4

Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 29433

Lieu(x) : Centre Cnam de Lille



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

- BTS professions immobilières et BTS notariat
- autres diplômes bac+2 ou plus, des domaines juridiques avec remise à niveau,
- baccalauréat avec 3 ans d'expérience dans le domaine de l'immobilier et avec remise à niveau,
- l'admission est définitive après signature d'un contrat de professionnalisation,
- formation ouverte aux professionnels en CDI.

Vous souhaitez vous inscrire à cette formation mais vous n'avez pas le diplôme requis ?

Pensez à déposer un dossier de demande de VAP (validation des acquis professionnels) ou de VES (validation des études supérieures).

Nos assistantes VAE vous renseigneront sur ce dispositif.

Lieu de recrutement : Lille.

Période de recrutement : de février à fin juin. Jury d'admissibilité mensuel en fonction des places disponibles.

Procédure de recrutement : sur dossier et entretien de motivation.

Frais de formation : formation gratuite et rémunérée pour les jeunes. Contribution aux frais de formation par les entreprises.

Lieu de formation : Lille.

Durée de la formation : 2 ans.

Rythme de l'alternance : 3 semaines en entreprise pour 1 semaine en centre de formation.

Objectifs

Acquérir les compétences juridiques et économiques nécessaires à la gestion de biens immobiliers, et à l'accompagnement des tiers dans leurs décisions patrimoniales.

Méthodes pédagogiques : Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Accessibilité public handicapé : Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

Gestion locative des biens immobiliers

- maîtrise des conditions de gestion et d'administration d'un immeuble collectif (copropriété, logement social),
- effectuer ou contrôler la comptabilité de l'activité locative,
- conseiller les bailleurs sur la valorisation, le développement et la sécurisation de leur patrimoine,
- développer le parc locatif.

Gestion technique des biens immobiliers

- déterminer, évaluer et programmer les travaux de réparation des biens,
- assurer la conformité des bâtiments aux normes réglementaires techniques et environnementales en vigueur,
- conseiller des travaux de valorisation des biens immobiliers.

Conseil en gestion de patrimoine

- maîtrise des conditions de vente d'un bien immobilier selon le type de bien vendu, sa destination et son environnement,
- maîtrise de la technique contractuelle applicable à la vente d'immeuble,
- actualiser en permanence ses connaissances immobilières juridiques, économiques et financières, voire technique.

Débouchés professionnels

- responsable d'agence
- gestionnaire de syndicat de copropriété
- gestionnaire de patrimoine
- gestionnaire de logements sociaux

INFORMATIONS PRATIQUES

La délivrance du diplôme de l'ICH mention Gestionnaire immobilier suppose d'avoir validé :

l'ensemble des unités d'enseignement (UE) composant le diplôme ; cette validation peut se faire :

par succès à l'examen,
par validation des études supérieures antérieures (VES),

ou par validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
l'unité d'activité (UA) d'expérience professionnelle correspondant à l'expérience professionnelle acquise avant la demande du diplôme ; il s'agit :

soit d'une activité immobilière, salariée ou indépendante, d'au moins deux ans (équivalent plein

soit d'une activité non immobilière, salariée ou indépendante, d'au moins trois ans (équivalent plein temps), mobilisant des compétences communes à celle requises dans l'exercice d'une activité immobilière (compétences de gestion, de finance, de droit, de relation client, de management d'équipe...) ; soit, dans les autres cas, d'un ou plusieurs stages en entreprise – ou autre organisme d'accueil privé ou public – dans l'immobilier d'une durée minimale totale de trois mois (équivalent plein temps) ; dans ce cas, une convention de stage doit être conclue entre l'élève, l'organisme d'accueil et le Cnam.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Organisation

Durée : 1 an (nb d'heures : nous consulter)

Rythme de la formation : nous consulter

Début : nc

Modalités et délais d'accès : [voir les modalités d'inscription](#) ; jusqu'au début de la formation.

Tarifs : coût de la formation pris en charge par l'employeur et/ou son Opco (Opérateur de compétences)

Taux de réussite : nc - [voir aussi d'autres indicateurs](#)

> [+ d'info sur les possibilités de financement d'une formation](#)

Contenu de la formation**Tronc commun**

Initiation aux études juridiques immobilières	DRM001	8	ects
Droit de la propriété immobilière	DRM002	8	ects
Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	DRM101	6	ects
Baux d'habitation et commerciaux	DRM105	6	ects
Copropriété et ensembles immobiliers	DRM106	6	ects
Fiscalité immobilière	DRM107	6	ects
Droit du logement social	DRM110	6	ects
Contrats de vente d'immeubles	DRM113	6	ects
Comptabilité immobilière	DRM116	6	ects
Techniques de négociation immobilière	DRM118	6	ects
Gestion d'actifs immobiliers	DRM120	3	ects
Statut et déontologie des professions immobilières	DRM121	3	ects
Expérience professionnelle	UADROJ	12	ects

**Méthodes
pédagogiques:**

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé

Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Candidatures alternance

<https://www.cnam-hauts-de-france.fr/candidature-alternance/>

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.



Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  0800 719 720
ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr